



Basse-Terre, le 1^{er} mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Récolte 2021 à Marie-Galante : la Région prendra en charge les coûts liés au transport maritime de canne vers la Guadeloupe et renouvelle son engagement pour doter Marie-Galante d'une unité sucrière moderne

La Collectivité régionale prendra en charge les coûts liés au transport maritime de la canne vers la Guadeloupe. Un coût évalué à hauteur de 700 000 euros.

Les travaux menés par la cellule de crise consacrée à la "campagne sucrière 2021 de Marie-Galante" ont confirmé la possibilité de transférer les cannes produites à Marie-Galante vers la sucrerie de Gardel, en utilisant un transport par barge.

Ce transfert revêt un caractère exceptionnel au regard des difficultés actuelles de la SRMG. Cette dernière achètera les cannes qui seront acheminées par les planteurs au site de l'usine de Grande Anse pour assurer la pesée et la mesure saccharimétrique. Ces cannes seront ensuite transportées au port de Folle Anse et chargées en vrac dans une barge qui assurera quotidiennement le transfert vers la Grande-Terre. Les volumes transportés chaque jour seront de l'ordre de 1 000 tonnes.

Les planteurs de Marie-Galante recevront les aides habituelles à la production (aide nationale à la garantie de prix et aide POSEI à la tonne de canne livrée), auxquelles viendra s'ajouter la prime bagasse.

Une expérimentation pour confirmer la faisabilité logistique de cette opération est programmée avant le 8 mai. Si l'expérimentation s'avère concluante, la campagne de coupe sera relancée au cours de la semaine du 10 au 15 mai 2021.

La Région Guadeloupe renouvelle par ailleurs son engagement pour contribuer à doter Marie-Galante d'une unité sucrière moderne.

Contact Presse Région : Karel CLOTAIRE – 0690 31 16 48 – karel.clotaire@cr-guadeloupe.fr